

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24570069500076	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES CATTENOM ET ENVIRONS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 23

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 24

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 25

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 26

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 27

A3.2 - Etalement des provisions 28

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 30

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 31

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 33

A8.3 - Opérations liées aux cessions 34

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 35

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 36

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 37

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 38

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 39

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 41

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 42

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 563 401,35	G 3 154 319,86	G-A -409 081,49
	Section d'investissement	B 1 212 327,29	H 1 359 175,37	H-B 146 848,08

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 290 288,46 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 26 476,67 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 775 728,64	Q= G+H+I+J 7 830 260,36	=Q-P 3 054 531,72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 57 377,25	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 57 377,25	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 563 401,35	= G+I+K 6 444 608,32	2 881 206,97
	Section d'investissement	= B+D+F 1 269 704,54	= H+J+L 1 385 652,04	115 947,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 833 105,89	= G+H+I+J+K+L 7 830 260,36	2 997 154,47

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 57 377,25	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

CATTENOM ET ENVIRONS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF -

Envoyé en préfecture le 03/10/2024
 Reçu en préfecture le 03/10/2024
 Publié le : Titres restant à émettre
 ID : 057-245700695-20240925-C20240924_07_SI-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 271,97	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 105,28	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

- (1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 007 445,78	1 044 563,61	126 999,25	0,00	835 882,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 000,00	428 835,81	0,00	0,00	11 164,19
014	Atténuations de produits	49 999,40	42 417,00	0,00	0,00	7 582,40
65	Autres charges de gestion courante	35 700,00	20 442,00	3 083,25	0,00	12 174,75
Total des dépenses de gestion courante		2 533 145,18	1 536 258,42	130 082,50	0,00	866 804,26
66	Charges financières	258 200,00	206 650,01	50 486,56	0,00	1 063,43
67	Charges exceptionnelles	528 000,00	426 431,00	0,00	0,00	101 569,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	29 071,22	25 921,22			3 150,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	164 680,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 513 096,40	2 195 260,65	180 569,06	0,00	1 137 266,69
023	Virement à la section d'investissement	1 990 000,60				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 187 572,00	1 187 571,64			0,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 177 572,60	1 187 571,64			1 990 000,96
TOTAL		6 690 669,00	3 382 832,29	180 569,06	0,00	3 127 267,65
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 800 000,00	2 342 154,76	169 741,89	0,00	288 103,35
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 500,00	54 068,00	0,00	0,00	-43 568,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3,31	0,00	0,00	-3,31
Total des recettes de gestion courante		2 810 500,00	2 396 226,07	169 741,89	0,00	244 532,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	219,00	0,00	0,00	-219,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	29 880,54	29 880,00			0,54
Total des recettes réelles d'exploitation		2 840 380,54	2 426 325,07	169 741,89	0,00	244 313,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections	560 000,00	558 252,90			1 747,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		560 000,00	558 252,90			1 747,10
TOTAL		3 400 380,54	2 984 577,97	169 741,89	0,00	246 060,68
Pour information		3 290 288,46				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	108 045,00	31 653,03	35 271,97	41 120,00
21	Immobilisations corporelles	1 856 246,00	264 742,37	22 105,28	1 569 398,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	352 400,00	2 400,00	0,00	350 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 316 691,00	298 795,40	57 377,25	1 960 518,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	382 000,00	355 278,99	0,00	26 721,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	116 962,00			
	Total des dépenses financières	498 962,00	355 278,99	0,00	143 683,01
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 815 653,00	654 074,39	57 377,25	2 104 201,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	560 000,00	558 252,90		1 747,10
041	Opérations patrimoniales (2)	40 000,00	0,00		40 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	600 000,00	558 252,90		41 747,10
	TOTAL	3 415 653,00	1 212 327,29	57 377,25	2 145 948,46
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	171 603,73	171 603,73	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	171 603,73	171 603,73	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	171 603,73	171 603,73	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 990 000,60			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 187 572,00	1 187 571,64		0,36
041	Opérations patrimoniales (2)	40 000,00	0,00		40 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 217 572,60	1 187 571,64		2 030 000,96
	TOTAL	3 389 176,33	1 359 175,37	0,00	2 030 000,96
	Pour information	26 476,67			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 171 562,86		1 171 562,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	428 835,81		428 835,81
014	Atténuations de produits	42 417,00		42 417,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 525,25		23 525,25
66	Charges financières	257 136,57	0,00	257 136,57
67	Charges exceptionnelles	426 431,00	0,00	426 431,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	25 921,22	1 187 571,64	1 213 492,86
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 375 829,71	1 187 571,64	3 563 401,35

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 563 401,35

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	558 252,90	558 252,90
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	355 278,99	0,00	355 278,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	31 653,03	0,00	31 653,03
21	Immobilisations corporelles (6)	264 742,37	0,00	264 742,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 400,00	0,00	2 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	654 074,39	558 252,90	1 212 327,29

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 212 327,29

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 511 896,65		2 511 896,65
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	54 068,00		54 068,00
75	Autres produits de gestion courante	3,31		3,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	219,00	558 252,90	558 471,90
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	29 880,00	0,00	29 880,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 596 066,96	558 252,90	3 154 319,86

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	3 290 288,46
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 444 608,32
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 187 571,64	1 187 571,64
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	1 187 571,64	1 187 571,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	26 476,67
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	171 603,73
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 385 652,04
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 007 445,78	1 044 563,61	126 999,25	0,00	835 882,92
604	Achats d'études, prestations de services	360 000,00	221 254,39	11 835,61	0,00	126 910,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	855 000,00	465 268,31	31 566,17	0,00	358 165,52
6062	Produits de traitement	291 500,00	107 657,32	11 340,70	0,00	172 501,98
6063	Fournitures entretien et petit équipt	54 500,00	33 276,36	6 015,12	0,00	15 208,52
6066	Carburants	7 000,00	4 758,78	0,00	0,00	2 241,22
611	Sous-traitance générale	120 000,00	45 191,03	0,00	0,00	74 808,97
6137	Redevances, droits de passage, servitude	400,00	316,00	0,00	0,00	84,00
61523	Entretien, réparations réseaux	22 000,00	16 762,10	45 131,35	0,00	-39 893,45
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	620,00	620,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	1 629,15	502,50	0,00	868,35
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 500,00	3 409,41	1 126,00	0,00	17 964,59
6156	Maintenance	80 500,00	59 804,44	4 231,65	0,00	16 463,91
617	Etudes et recherches	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
618	Divers	8 000,00	6 572,67	0,00	0,00	1 427,33
6226	Honoraires	56 100,00	27 923,25	9 972,90	0,00	18 203,85
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	2 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	960,42	0,00	0,00	2 039,58
6256	Missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	15 300,00	33 527,13	4 536,37	0,00	-22 763,50
627	Services bancaires et assimilés	499,78	146,93	0,00	0,00	352,85
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 200,00	1 395,26	740,88	0,00	2 063,86
6288	Autres	8 606,00	8 606,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	220,00	155,00	0,00	0,00	65,00
6378	Autres taxes et redevances	3 300,00	3 329,66	0,00	0,00	-29,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 000,00	428 835,81	0,00	0,00	11 164,19
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	440 000,00	428 835,81	0,00	0,00	11 164,19
014	Atténuations de produits (4)	49 999,40	42 417,00	0,00	0,00	7 582,40
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	49 999,40	42 417,00	0,00	0,00	7 582,40
65	Autres charges de gestion courante	35 700,00	20 442,00	3 083,25	0,00	12 174,75
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	29 500,00	20 442,00	3 083,25	0,00	5 974,75
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 533 145,18	1 536 258,42	130 082,50	0,00	866 804,26
66	Charges financières (b) (5)	258 200,00	206 650,01	50 486,56	0,00	1 063,43
66111	Intérêts réglés à l'échéance	249 000,00	248 002,95	0,00	0,00	997,05
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 200,00	-41 352,94	50 486,56	0,00	66,38
67	Charges exceptionnelles (c)	528 000,00	426 431,00	0,00	0,00	101 569,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	28 000,00	8 428,97	0,00	0,00	19 571,03
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	500 000,00	418 002,03	0,00	0,00	81 997,97
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	29 071,22	25 921,22			3 150,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	5 200,00			-5 200,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	29 071,22	20 721,22			8 350,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	164 680,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 513 096,40	2 195 260,65	180 569,06	0,00	1 137 266,69
023	Virement à la section d'investissement	1 990 000,60				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 187 572,00	1 187 571,64			0,36
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 187 572,00	1 187 571,64			0,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 177 572,60	1 187 571,64			1 990 000,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 177 572,60	1 187 571,64			1 990 000,96
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 690 669,00	3 382 832,29	180 569,06	0,00	3 127 267,65
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	50 486,56
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	41 352,94
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 133,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 800 000,00	2 342 154,76	169 741,89	0,00	288 103,35
70128	Autres taxes et redevances	150 000,00	18 863,21	51 401,81	0,00	79 734,98
704	Travaux	360 000,00	179 582,01	17 915,72	0,00	162 502,27
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 260 000,00	2 111 885,98	100 424,36	0,00	47 689,66
706121	Redevance modernisation des réseaux	30 000,00	31 823,56	0,00	0,00	-1 823,56
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 500,00	54 068,00	0,00	0,00	-43 568,00
741	Primes d'épuration	10 500,00	54 068,00	0,00	0,00	-43 568,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3,31	0,00	0,00	-3,31
7588	Autres	0,00	3,31	0,00	0,00	-3,31
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 810 500,00	2 396 226,07	169 741,89	0,00	244 532,04
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	219,00	0,00	0,00	-219,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	39,00	0,00	0,00	-39,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	29 880,54	29 880,00			0,54
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	26 728,00			-26 728,00
7817	Rep. dépréciat° actifs circulants	29 880,54	3 152,00			26 728,54
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 840 380,54	2 426 325,07	169 741,89	0,00	244 313,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	560 000,00	558 252,90			1 747,10
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	560 000,00	558 252,90			1 747,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		560 000,00	558 252,90			1 747,10
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 400 380,54	2 984 577,97	169 741,89	0,00	246 060,68
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 290 288,46				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	108 045,00	31 653,03	35 271,97	41 120,00
2031	Frais d'études	108 045,00	31 653,03	35 271,97	41 120,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 856 246,00	264 742,37	22 105,28	1 569 398,35
2111	Terrains nus	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	55 233,00	24 206,00	0,00	31 027,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 489 173,21	85 716,26	3 120,00	1 400 336,95
2155	Outillage industriel	2 500,00	2 349,11	0,00	150,89
21562	Service d'assainissement	226 079,00	149 360,21	18 652,78	58 066,01
2182	Matériel de transport	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 396,05	2 794,05	0,00	2 602,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 864,74	316,74	332,50	3 215,50
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	352 400,00	2 400,00	0,00	350 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	352 400,00	2 400,00	0,00	350 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 316 691,00	298 795,40	57 377,25	1 960 518,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	382 000,00	355 278,99	0,00	26 721,01
1641	Emprunts en euros	360 986,00	334 264,99	0,00	26 721,01
1678	Autres dettes condit° particulières	21 014,00	21 014,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	116 962,00			
Total des dépenses financières		498 962,00	355 278,99	0,00	143 683,01
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 815 653,00	654 074,39	57 377,25	2 104 201,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	560 000,00	558 252,90		1 747,10
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	560 000,00	558 252,90		1 747,10
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	236 000,00	277 216,13		-41 216,13
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	9 000,00	3 559,99		5 440,01
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	241 000,00	232 988,04		8 011,96
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	20 000,00	13 917,27		6 082,73
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	1 000,00	481,49		518,51
13918	Autres subventions d'équipement	53 000,00	30 089,98		22 910,02
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	40 000,00	0,00		40 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	40 000,00	0,00		40 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		600 000,00	558 252,90		41 747,10
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 415 653,00	1 212 327,29	57 377,25	2 145 948,46
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	171 603,73	171 603,73	0,00	0,00
1068	Autres réserves	171 603,73	171 603,73	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		171 603,73	171 603,73	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		171 603,73	171 603,73	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 990 000,60			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 187 572,00	1 187 571,64		0,36
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00
28031	Frais d'études	1 570,46	1 570,46		0,00
28032	Frais de recherche et de développement	2 146,09	2 146,09		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 131,86	1 131,50		0,36
28088	Autres immobilisations incorporelles	646,90	646,90		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 398,54	1 398,54		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 017 106,73	1 017 106,73		0,00
28155	Outillage industriel	118,73	118,73		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	56 554,39	56 554,39		0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	43 871,33	43 871,33		0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	48 692,01	48 692,01		0,00
28182	Matériel de transport	11 272,50	11 272,50		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00		0,00
28184	Mobilier	297,40	297,40		0,00
28188	Autres	2 765,06	2 765,06		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 177 572,60	1 187 571,64		1 990 000,96
041	Opérations patrimoniales (6)	40 000,00	0,00		40 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	40 000,00	0,00		40 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 217 572,60	1 187 571,64		2 030 000,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 389 176,33	1 359 175,37	0,00	2 030 000,96
Pour information		26 476,67			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: HCA (1)
LIBELLE : HORS COMPTE ANALYTIQUE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
	DEPENSES	0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
	RECETTES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 526 014,47									
1641 Emprunts en euros (total)					10 526 014,47									
00050013202	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	18/10/2017	2017-12-15	28/02/2018	2 900 000,00	F		1,500	1,500	EURO	T	X Autres	N	A-1
5073553	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015	2015-12-15	01/04/2017	4 637 000,00	V		1,750	1,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
7083688	CAISSE D EPARGNE LORRAINE	25/05/2008	2008-05-25	25/05/2008	1 300 000,00	F		4,560	4,560	EURO	T	X Autres	N	A-1
86470015123	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	05/02/2013	2013-02-05	05/02/2013	500 000,00	F		4,470	4,470	EURO	T	X Autres	N	A-1
9318585	CAISSE D EPARGNE LORRAINE	25/11/2013	2013-11-25	25/11/2013	1 000 000,00	V		3,200	3,200	EURO	T	X Autres	N	A-1
HK20299002	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	01/01/2022	2022-07-01	31/01/2022	189 014,47	F		4,900	4,900	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

CATTENOM ET ENVIRONS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 03/10/2024
 Reçu en préfecture le 03/10/2024
 Publié le _____
 ID : 057-245700695-20240925-C20240924_07_SI-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour-sement anticipé O/N	gorie d'em-prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					10 526 014,47												

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 785 034,75					334 264,99	248 002,95	0,00	50 486,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 785 034,75					334 264,99	248 002,95	0,00	50 486,56
00050013202	N	0,00	A-1	2 299 584,62	19,00	F		1,500	103 851,84	35 469,20	0,00	2 970,30
5073553	N	0,00	A-1	4 080 355,86	33,25	V		4,000	64 741,85	142 206,65	0,00	40 205,40
7083688	N	0,00	A-1	382 178,96	4,25	F		4,560	79 717,18	19 712,18	0,00	1 742,74
86470015123	N	0,00	A-1	279 927,08	9,00	F		6,470	24 741,06	13 207,78	0,00	1 946,43
9318585	N	0,00	A-1	579 013,93	10,00	V		4,950	48 388,15	28 977,25	0,00	2 929,81
HK20299002	N	0,00	A-1	163 974,30	9,75	F		4,900	12 824,91	8 429,89	0,00	691,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 785 034,75					334 264,99	248 002,95	0,00	50 486,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 785 034,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.8****A1.8 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
12442 HETTANGE TRAVAUX REMISE NIVEAU 6 DEVERSOIRS ORAGE CREATION 3 BASSINS POLLUTION BO1 BO2 BO4	14 140,00	1 414,00	1 414,00
12541 TX REMISE NIVEAU 3 DEVERSOIRS ORAGE ET CREATION 3 BASSINS POLLUTION SUR BO2BIS BO5 BO9 HETTANG	95 600,00	9 560,00	38 240,00
12542 TX REMISE NIVEAU 8 DEVERSOIRS ORAGE ET CREATION 3 BASSINS POLLUTION BO6-BO7-BO8 A HETTANGE GDE	100 400,00	10 040,00	50 200,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000 €	03/03/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	03/03/2020
L	Voitures	5	03/03/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	03/03/2020
L	Mobilier	10	03/03/2020
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	03/03/2020
L	Matériel informatique	5	03/03/2020
L	Matériel classiques	10	03/03/2020
L	Coffre-fort	30	03/03/2020
L	Installations et appareils de chauffage	20	03/03/2020
L	Appareil de levage-ascenseurs	30	03/03/2020
L	Appareils de laboratoire	10	03/03/2020
L	Equipements de garages et ateliers	15	03/03/2020
L	Equipements des cuisines	15	03/03/2020
L	Equipements sportifs	15	03/03/2020
L	Installations de voirie	30	03/03/2020
L	Plantations	20	03/03/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	03/03/2020
L	Terrain de gisements	30	03/03/2020
L	Bâtiments légers, abris	10	03/03/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiment	20	03/03/2020
L	Biens de faible valeur	1	03/03/2020
L	Biens immobiliers relatifs à l'assainissement	50	03/03/2020
L	Immeubles productifs de revenus	30	03/03/2020
L	Sub équipement biens mobiliers, matériel, études	5	03/03/2020
L	Sub équipement biens immobiliers ou installations	15	03/03/2020
L	Sub équipement projets infrastructure intérêt général	30	03/03/2020

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	5 200,00		26 728,00	31 928,00	26 728,00	5 200,00
PFAC (litiges et contentieux)	5 200,00	11/04/2023	26 728,00	31 928,00	26 728,00	5 200,00
Dépréciations (2)	20 721,22		3 152,00	23 873,22	3 152,00	20 721,22
Actifs circulants	20 721,22	11/04/2023	3 152,00	23 873,22	3 152,00	20 721,22
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	25 921,22		29 880,00	55 801,22	29 880,00	25 921,22

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 058 962,00	I 913 531,89
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		382 000,00	355 278,99
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	360 986,00	334 264,99
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	21 014,00	21 014,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		676 962,00	558 252,90
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	560 000,00	558 252,90
020	Dépenses imprévues	116 962,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	913 531,89	57 377,25	0,00	970 909,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 177 572,60	III 1 187 571,64
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 177 572,60	1 187 571,64
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 570,46	1 570,46
28032	Frais de recherche et de développement	2 146,09	2 146,09
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 131,86	1 131,50
28088	Autres immobilisations incorporelles	646,90	646,90
28135	Installations générales, agencements, ..	1 398,54	1 398,54
281351		0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 017 106,73	1 017 106,73
281532		0,00	0,00
28155	Outillage industriel	118,73	118,73
28156	Matériel spécifique d'exploitation	56 554,39	56 554,39
281562		0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	43 871,33	43 871,33
28175	Matériel et outillage technique (mad)	48 692,01	48 692,01
2817532		0,00	0,00
28182	Matériel de transport	11 272,50	11 272,50
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	297,40	297,40
28188	Autres	2 765,06	2 765,06
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 990 000,60	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 187 571,64	0,00	26 476,67	171 603,73	1 385 652,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 970 909,14
Ressources propres disponibles	IV 1 385 652,04
Solde	V = IV – II (3) 414 742,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
28/03/2022	Travaux sur conduites inox atelier boue.	2 930,00	3 575,00	1
28/04/2022	TRANSMETTEUR ET SONDE - STEP CATTENOM	2 100,00	102,43	50
11/08/2022	DEBIMETRE - STEP CATTENOM	2 996,00	13 222,11	1
22/02/2023	ETUDE POINT A2 PUTTELANGE - GANDREN - B.	23 350,00	0,00	0
22/02/2023	POMPE FLYGT NP 3069 - PR CATTENOM	1 125,00	0,00	1
22/02/2023	ONDULEURS - STEP RODEMACK - HG	264,65	0,00	1
22/02/2023	ONDULEURS - STEP RODEMACK - HG	102,10	0,00	1
22/02/2023	ONDULEURS - STEP RODEMACK - HG	529,30	0,00	1
22/02/2023	4 VANNES - CHANGMT MEMBRANES STEP CATT	692,00	0,00	1
22/02/2023	Travaux sur canalisation. STEP Cattenom	3 595,00	0,00	20
22/02/2023	Travaux sur canalisation. STEP Cattenom	1 233,00	0,00	1
22/02/2023	POMPE EAUX PLUVIALES - PR FIXEM	19 420,00	0,00	50
22/02/2023	POMPE NP 3069 SH 272 ADA - PR POLL BOUST	1 120,00	0,00	1
28/02/2023	PERCEUSE - STEP HG	268,84	0,00	1
16/03/2023	ETUDE ZONE HUMIDE + AMO COMPLEMENT - STE	1 200,00	0,00	0
20/03/2023	POMPE NP 3153 SH 272 - PR HAUTE KONTZ	5 700,00	0,00	20
27/03/2023	EXTINCTEUR - STEP CATTENOM	47,90	0,00	1
06/04/2023	PC SUPERVISION - STEP RODEMACK + STEP RO	589,00	0,00	1
06/04/2023	PC SUPERVISION - STEP RODEMACK + STEP RO	589,00	0,00	1
06/04/2023	PC SUPERVISION - STEP RODEMACK + STEP RO	720,00	0,00	1
06/04/2023	TRX INSTALLATION GAINE POUR CABLE ELECTR	2 094,77	0,00	30
06/04/2023	VERRINS POUR SECHEUR - STEP RODEMACK	16 920,00	0,00	50
06/04/2023	VIBREUR SILO A CHAUX - STEP HG	851,00	0,00	1
06/04/2023	PRELEVEUR - STEP CATTENOM	5 053,75	0,00	50
06/04/2023	PRELEVEUR - STEP HG	5 053,75	0,00	50
20/04/2023	ARMOIRE ELECTRIQUE - BASSE PARTHE	8 142,00	0,00	30
02/05/2023	2 POMPES POLYMERES SEEPEX - STEP HG	2 660,00	0,00	10
02/05/2023	POMPE FLYGT NP 3085 - PR EVANGE	2 355,00	0,00	10
02/05/2023	SONDE A OXYGENE - STEP RODEMACK	1 136,46	0,00	1
04/05/2023	POMPE RECIRCULATION NP3127MT - STEP ROUS	2 595,00	0,00	10
31/05/2023	PIECES SUR CENTRIFUGEUSE - STEP RODEMAC	2 499,68	0,00	30
31/05/2023	DEGRILLEUR - STEP RODEMACK	7 270,27	0,00	30
31/05/2023	ETABLI+ETAU STEP HG2	548,56	0,00	1
31/05/2023	ETAU - STEP RODEMACK	189,98	0,00	1
31/05/2023	TOILES DU FILTRE PRESSE - STEP HG	3 760,80	0,00	30
31/05/2023	POMPE DP 3069 LT 412 - PR BASSE RENTGEN	1 220,00	0,00	1
31/05/2023	POMPE DP 3069 LT 412 - PR BASSE RENTGEN	-1 220,00	0,00	1
31/05/2023	POMPE DP 3069 LT 412 - PR BASSE RENTGEN	1 220,00	0,00	1
06/06/2023	POMPE AEROFLOT F206K - STEP RODEMACK	3 385,00	0,00	20
06/06/2023	TVX SUR PR DU HELBERG	564,00	0,00	1
19/06/2023	POMPE NP 3085 MT+POTENCE - STEP HG	2 349,00	0,00	20
10/07/2023	CLIMATISATION STEP BASSE RENTGEN	4 994,00	0,00	20
10/07/2023	CLIMATISATION STEP HG2	4 994,00	0,00	20
10/07/2023	REMPLACEMENT DE 4 POSTES DE REFOULEMENT	23 991,00	0,00	50
10/07/2023	REMPLACEMENT DE 4 POSTES DE REFOULEMENT	1 359,49	0,00	50
18/07/2023	CAISSE A OUTILS ET OUTILLAGES STEP HG2	876,11	0,00	1
18/07/2023	POMPE NP 3102 SH 255 - PR RODEMACK	2 665,00	0,00	20
20/07/2023	POMPE DP 3069 LT 410 - STEP RODEMACK	1 007,00	0,00	1
20/07/2023	POMPE DP 3069 LT 410 - STEP RODEMACK	1 007,00	0,00	1
20/07/2023	POMPE DP 3069 LT 410 - STEP RODEMACK	-1 007,00	0,00	1
25/07/2023	POMPE TRANSFERT DE BOUE - STEP CATTENOM	4 414,00	0,00	10
01/08/2023	PLAN TOPOGRAPIQUE - BASSIN ORAGE - ZOUFF	1 200,00	0,00	0
07/08/2023	TVX SUR RESEAU ASST	5 380,00	0,00	50
07/08/2023	TVX SUR RESEAU ASST	3 836,00	0,00	50
07/08/2023	TVX PR HAUTE KONTZ	1 950,00	0,00	1
07/08/2023	POMPE NP 3127 SH 246 - PR GAVISSE	3 252,00	0,00	10
07/08/2023	HYDRO EJECTEURS	22 933,00	0,00	10
07/08/2023	HYDRO EJECTEURS	1 940,00	0,00	10
21/08/2023	SKID - STEP RODEMACK	3 777,85	0,00	10
21/08/2023	PINCE ETAU A CREMAILERE - STEP HG2	66,46	0,00	1
21/08/2023	NETTOYEUR HAUTE PRESSION - STEP ROUSSY	668,00	0,00	1
22/08/2023	POMPE IPL32/135-1,5/2	1 028,30	0,00	1
30/08/2023	PLUVIOMETRE - STEP HG2	1 693,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
30/08/2023	PLUVIOMETRE - STEP HG2	-1 693,00	0,00	1
30/08/2023	PLUVIOMETRE - STEP HG2	1 693,00	0,00	1
30/08/2023	PLUVIOMETRE - STEP HG2	91,16	0,00	1
13/09/2023	VARIATEURS POUR POMPES - STEP HG	1 395,96	0,00	1
12/10/2023	FOURNITURE ET POSE DE VANNES - LAGUNES P	15 500,00	0,00	1
16/10/2023	PORTAIL - STEP HG	4 843,00	0,00	30
23/10/2023	POMPE CHLORURE - STEP HG	2 213,67	0,00	10
15/11/2023	POMPE FLYGT DX3069 - PR	1 534,00	0,00	1
15/11/2023	DETECTEURS DE GAZ AGENTS	4 024,96	0,00	10
15/11/2023	DETECTEURS DE GAZ AGENTS	1 006,00	0,00	10
15/11/2023	DETECTEURS DE GAZ AGENTS	137,60	0,00	10
15/11/2023	DETECTEURS DE GAZ AGENTS	34,00	0,00	10
15/11/2023	DETECTEURS DE GAZ AGENTS	-1 006,00	0,00	10
15/11/2023	DETECTEURS DE GAZ AGENTS	1 006,00	0,00	10
15/11/2023	POMPE LOWARA 5SVH10F015T/4 - STEP BASSE	2 620,00	0,00	10
15/11/2023	SONDES - DIVERS DO	10 389,00	0,00	10
30/11/2023	2255LTMR - Levé topographique des réseau	8 303,03	0,00	0
30/11/2023	TURBINE DE DEGRAISSAGE	4 810,00	0,00	10
30/11/2023	POMPE POSTE DE RELEVAGE	2 037,00	0,00	10
30/11/2023	POMPE POSTE DE RELEVAGE	580,00	0,00	10
15/12/2023	VIS DE CONVOYAGE DU DEGRILLEUR	10 030,00	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		298 795,40	16 899,54	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A8.2****A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3****A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	582 267,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	582 267,94
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 596 066,96
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	22,43

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agents de Catégorie B	B	2	82 728,66
Agents de Catégorie C	C	9	346 107,15
TOTAL GENERAL	B C	11	428 835,81

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)****C4****C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	77 455 341,44	41 235 983,05	0,00	41 235 983,05
RECETTES	77 455 341,44	52 657 136,16	0,00	52 657 136,16
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	47 810 867,93	11 953 953,03	4 595 143,37	16 549 096,40
RECETTES	47 810 867,93	8 758 642,11	2 689 469,19	11 448 111,30

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**BUDGET CPT082023 CCCE BOIS ET ENERGIE / Numéro SIRET : 24570069500241**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	53 416,00	25 107,28	0,00	25 107,28
RECETTES	53 416,00	7 748,17	0,00	7 748,17
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 093,00	6 128,81	0,00	6 128,81
RECETTES	15 093,00	7 611,28	0,00	7 611,28

BUDGET CPT022023 C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF / Numéro SIRET : 24570069500076

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 690 669,00	3 563 401,35	0,00	3 563 401,35
RECETTES	6 690 669,00	3 154 319,86	0,00	3 154 319,86
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 415 653,00	1 212 327,29	57 377,25	1 269 704,54
RECETTES	3 415 653,00	1 359 175,37	0,00	1 359 175,37

BUDGET CPT032023 C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / Numéro SIRET : 24570069500209

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	76 526,00	17 678,09	0,00	17 678,09
RECETTES	76 526,00	14 815,00	0,00	14 815,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	84 275 952,44	44 842 169,77	0,00	44 842 169,77
RECETTES	84 275 952,44	55 834 019,19	0,00	55 834 019,19

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	51 241 613,93	13 172 409,13	4 652 520,62	17 824 929,75
RECETTES	51 241 613,93	10 125 428,76	2 689 469,19	12 814 897,95
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	135 517 566,37	58 014 578,90	4 652 520,62	62 667 099,52
TOTAL AGREGE DES RECETTES	135 517 566,37	65 959 447,95	2 689 469,19	68 648 917,14

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2024

Présenté par (1) Michel PAQUET, Président,

A Cattenom le 09/04/2024

(1) Michel PAQUET, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Cattenom, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Certifié exécutoire par (1) Michel PAQUET, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2024, et de la publication le 18/04/2024

A Cattenom, le 18/04/2024

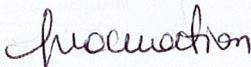
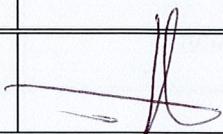
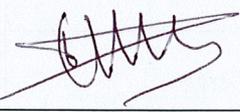
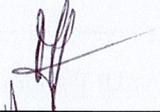
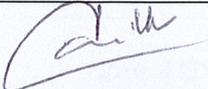
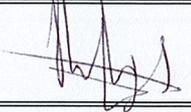
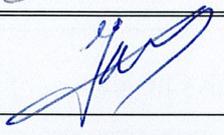
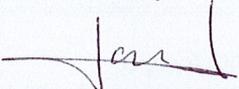
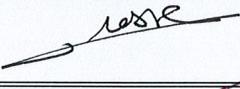
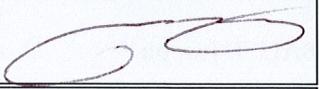
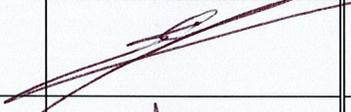
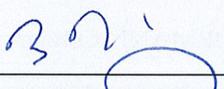
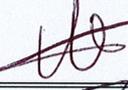
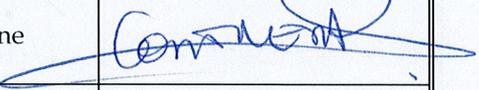
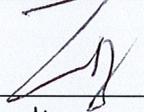
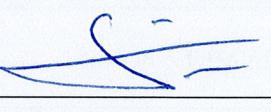
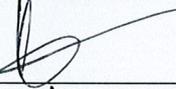
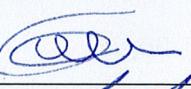
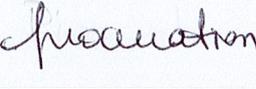
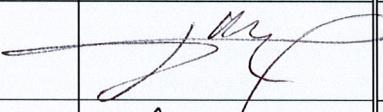
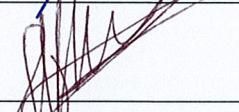
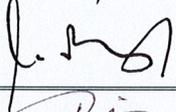
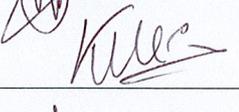
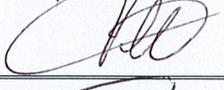
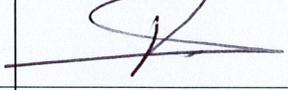
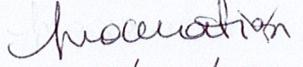
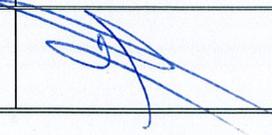
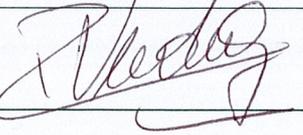
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.

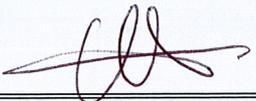
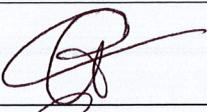
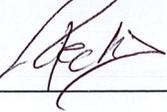
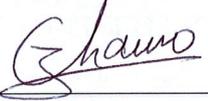
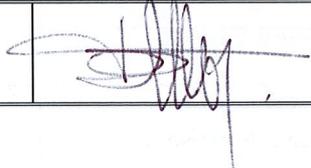
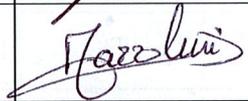
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



COMpte ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

NOMS DES CONSEILLERS	EMARGEMENT	NOMS DES CONSEILLERS	EMARGEMENT
GONAND Eric		MICHEL Thierry	
NOUSSE Denis		DUTTA GUPTA Marie-Marthe	
GAILLOT Philippe		REDINGE Alain	
KREMER Guy		LAGARDE Marie-Pierre	
GROSSE Maryse		THILL Marie-Josée	
SCHMITT Michel		BALCERZAK Roland	
ALESCH Bertrand		CONTRERAS Céline	
ZENNER Bernard		ROBINET David	
ACKER Christine		GALLINA Nadine	
GROULT Hervé		HEIL Régis	
NENNIG Mauricette		JACQUEMOT Emmanuelle	
DORCHY Bernard		PATAT Hervé	
FADI Hassan		KRIEGER Marie-Odile	
LICHT Yves		PARPETTE Jerry	Absent
HERGAT Michel		DEROCHE Evelyne	Absente
FEUVRIER Alieth	Absente	PALLUCCA Didier	
MATHIEU Bertrand		VEIDIG Patricia	

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT C

OLIGER Yannick		LORENTZ Maurice	
BAUR Denis	procuration	CARDET Valérie	
LANGMAR Déborah	lausée	RECH Serge	
ZIROVNIK Rachel	procuration	BERNARD Karine	procuration
GHAMO Joseph		KOHLER Christine	
BAUER Joseph			
KORMANN Olivier			
MAZZOLINI Christelle			
STEINMETZ Benoit			
DA COSTA Brigitte			
IMMER Joël			